

Entrepreneuriat. Le jeudi 13 octobre, l'association Bourgogne Franche-Comté (BFC) Angels était dans les locaux de la CCI Saône-Doubs, à Besançon, pour sa réunion plénière, l'occasion de réaffirmer son engagement auprès des repreneurs de PMI et PME à travers un partenariat autour du dispositif Visa reprise développé par la chambre consulaire.

La CCI Saône-Doubs et BFC Angels s'allient pour aider à la reprise d'entreprises



Créée en 2008, par la CCI du Doubs, le dispositif Visa reprise permet de répondre à un enjeu de taille : la transmission d'entreprise. « C'est une priorité pour nos territoires, dans les années à venir, plus de 60 % des patrons vont être amenés à céder leur entreprise », défend Philippe Guerder, trésorier de la CCI Saône-Doubs et référent de cet outil de détection et de labellisation des repreneurs potentiels. Avec Visa reprise, notre objectif est de faire émerger les dirigeants qui assureront demain la pérennité et le développement des entreprises locales, répondant ainsi à l'impératif de maintenir savoir-faire, richesse et diversification économique dans tous nos territoires ». Concrètement, Visa reprise agit sur trois niveaux : la détection localement et nationalement de repreneurs



Pierre Vieillard, président de BFC Angels, Jean-Luc Quivogne, président de la CCI Saône-Doubs et Philippe Guerder, trésorier de la CCI Saône-Doubs et référent du dispositif Visa reprise.

ayant un capital minimum de 150.000 euros, ciblés PMI/PME de plus de dix salariés avec un chiffre d'affaires d'un million d'euros et plus ; la labellisation des candidats repreneurs par une qualification devant un comité d'experts composé de chefs d'entreprises, de financiers, d'experts comptables et juridiques, de responsables commerciaux, des ressources humaines et du management, de spécialistes de l'international... et la promotion des candidats qualifiés auprès d'un

réseau professionnels de 64 organismes liés à la transmission et la reprise d'entreprise.

NOUVEAU MAILLON D'UNE CHAÎNE VERTUEUSE

« Initié dans le Doubs, Visa reprise c'est étendu rapidement étendu en Haute-Saône, au Jura, au Territoire de Belfort et en Côte-d'Or. Sa crédibilité a encore été renforcée par l'entrée dans sa gouvernance du conseil régional de l'ordre des experts-comptables de BFC, du conseil régional de la fédération bancaire

française, de la chambre interdépartementale des notaires de Franche-Comté et de l'ordre des avocats du barreau de Besançon. Aujourd'hui, avec l'entrée de BFC Angels dans le dispositif, c'est un nouveau maillon précieux que nous ajoutons à cette chaîne vertueuse », affirme Jean-Luc Quivogne, président de la CCI Saône-Doubs. « Ce partenariat s'inscrit pleinement en cohérence avec notre propre évolution, explique Pierre Vieillard, président de BFC Angels. Ainsi, si jusqu'ici notre champ d'intervention allait principalement en direction des créateurs d'entreprise et des start-up, nous avons décidé d'investir celui de la reprise et de la transmission à travers la création, pour 2023, d'un futur fonds spécifique d'un minimum d'1,5 million d'euros. Baptisé BFC Angels Capital, ce nouveau véhicule d'investissement sera coconstruit avec les

acteurs du financement en capital (banques, Conseil régional...) et prendra la forme de prise de participation minoritaire (de 10 à 12 %) dans le capital des entreprises pour une durée de cinq à sept ans. Nous serons sur des tickets d'entrée entre 100.000 et 150.000 euros, pour un objectif d'accompagnement de dix à 15 projets sur la totalité de l'enveloppe du fonds. S'associer à Visa reprise c'est aussi un moyen pour nous de nous rassurer quant à la réussite d'une reprise ». « Pour CCI Saône-Doubs, le partenariat avec BFC Angels permet de combler un trou dans la raquette, analyse Philippe Guerder. Si notre outil, qualifiait sur le volet humain la capacité d'une personne à devenir chef d'entreprise, une fois certifié le repreneur demeurerait seul face à la réalité de l'entrepreneuriat. Avec BFC Angels et son réseau de membres, tous anciens

ou actuels chefs d'entreprise, nous ajoutons une assistance à l'après certification. L'apport en capital sera un effet levier bien venu pour le jeune repreneur, facilitant ses futures levées de fonds notamment auprès des banques. Par ailleurs, l'expertise, l'aide à la prise de décisions, la mise en réseau, les temps partagés entre entrepreneurs seront autant d'atouts pour pérenniser la reprise et lutter contre la solitude du dirigeants ». Côté chiffres, Visa reprise c'est 650 candidats reçus, 120 présentés devant le jury de qualification, 75 labellisés pour 60 reprises effectives et durables. Créée en 2004, BFC Angels compte 60 membres et a soutenu 74 entreprises. Chaque euro investi par BFC Angels dans une entreprise en lève en moyenne trois par effet levier.